



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pau, le 17 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

– COVID-19 – Ouverture de nouveaux centres accueillant des personnes sans domicile fixe

Dès le 24 mars, des premiers centres de confinement ont été ouverts au profit des personnes sans-abris.

Deux centres viennent aujourd'hui compléter ces dispositifs existants :

- **centre de confinement à Hendaye avec la mise à disposition d'un bâtiment sur la zone industrielle des Joncaux par la ville.** La gestion du centre est assurée par l'association locale de la Croix-Rouge avec des bénévoles du point accueil Jour Txoko, des bénévoles de la réserve municipale et civique ainsi que des contractuels financés par l'État assurant la veille de nuit. L'association Atherbea (financée par l'État) apporte son soutien logistique. Son ouverture est effective depuis le 02 avril.
- **un nouveau centre de confinement à Pau** (résidence Marianna) qui vient compléter le dispositif de l'Eco-Relais avec notamment la possibilité pour les personnes sans-abri de s'y rendre avec leur animal de compagnie. Le centre a ouvert ses portes le mercredi 15 avril et sa gestion a été confiée à l'association OGFA.

À ce jour, les dispositifs d'hébergement et de mise en protection ont accueilli plus de 200 personnes sans domicile par jour, qui viennent se rajouter aux places d'hébergement d'urgence fonctionnant toute l'année.

Le Préfet tient à saluer l'engagement des associations et l'action des collectivités qui permettent chaque jour d'accompagner au mieux cette population fragile.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél : 06 26 14 12 79

Mèl : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr



Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
2, rue du Maréchal Joffre – 64 021 PAU CEDEX
Tél. (standard) : 05 59 98 24 24
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr